



APPEL À CANDIDATURES

Sapeurs-pompiers volontaires saisonniers

Sauveteurs aquatiques - SAISON 2022

Clôture des inscriptions le 13 mars 2022

Direction départementale
des services d'incendie et de secours

Groupement : administration générale
et ressources humaines

Les sapeurs-pompiers des Pyrénées-Orientales recrutent des sauveteurs aquatiques pour la saison estivale 2022 (du 1^{er} mai au 30 septembre 2022)

La sécurité des zones de baignades réglementairement aménagées exige la présence de secouristes qualifié(e)s en sauvetage aquatique. Afin d'assurer les missions de surveillance et la sécurité des baignades et des activités nautiques qui leur sont confiées, le SDIS 66 engage des sauveteurs aquatiques pour la saison estivale.

Conditions de recrutement :

- Être âgé de 18 ans au moins, ou émancipé et de 60 ans au plus à la date de l'engagement
- Se trouver en position régulière au regard des dispositions du code du service national
- Remplir les conditions d'aptitude médicale définies par l'arrêté du 6 mai 2000
- Aptitude opérationnelle S.S.A.M.N des Sauveteurs Aquatiques Sapeurs-Pompiers (délivrée après succès au Stage de sélection)
- Vaccination obligatoire contre **l'hépatite B, DTP et COVID19**

Diplômes et Formations nécessaires lors de la prise de fonctions :

- Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) et attestation de recyclage à jour
- Premiers secours en Equipe de niveau 1 (PSE1)
- Premiers secours en Equipe de niveau 2 (PSE2) – **(Une formation est proposée gratuitement par le SDIS66 après réussite au stage de sélection).**
- Permis côtier (obligatoire) à la charge des candidats
- Si votre candidature est retenue, vous devrez participer à un stage de sélection et obtenir des résultats satisfaisants (sous condition de l'aptitude opérationnelle).
- Cette sélection d'une durée de 5 jours est obligatoire.
- La gratuité de ce stage est conditionnée à la participation aux S.S.A.M.N (surveillance sécurité aquatique en milieu naturel) pour une période minimale d'un mois.

Comment postuler ?

- Vous devez candidater avant **le 13 mars 2022**
- soit par courrier électronique : **ressources.humainesSPV@sdis66.fr**
- soit en le téléchargeant sur le site : **www.sdis66.fr (rubrique recrutement)**
- Tous vos documents seront transmis obligatoirement **en format PDF**
- Le nombre de places au "stage de sélection" étant limité, les dossiers seront traités par ordre d'arrivée.